

Laboratoire italien

Politique et société

23 | 2019

L'office du silence : les devoirs du secrétaire (XV^e-XVI^e siècle)

Dossier

Goro Gheri, secrets et secrétaires à Florence sous Laurent de Médicis, duc d'Urbin

Goro Gheri, segreti e segretari nella Firenze di Lorenzo de' Medici, duca d'Urbino

Goro Gheri, secrets and secretaries in Florence under Lorenzo de' Medici, duke of Urbino

HÉLÈNE MIESSE

<https://doi.org/10.4000/laboratoireitalien.3570>

Résumés

Français Italiano English

Traditionnellement qualifié de secrétaire de Laurent II, duc d'Urbin, Goro Gheri participa activement aux stratégies mises en œuvre par les Médicis pour s'assurer le contrôle de Florence. Par l'examen de la correspondance « gherienne », l'article entend préciser les responsabilités et les tâches confiées à Goro Gheri par l'illustre famille florentine, à une époque critique de sa domination sur Florence, soit les années qui voient le passage de la république au principat. Étayée par les résultats des études sur la chancellerie florentine menées par Vanna Arrighi et Francesca Klein, l'analyse des documents épistolaires – dont les adresses, les formules introductives et les souscriptions sont prises en



considération pour évaluer la pertinence de la qualification de Gheri comme secrétaire – permet de préciser le statut qui lui est reconnu par les contemporains, mais aussi de détailler les missions dont il fut chargé. Situer Gheri dans son milieu professionnel, enfin, permet de comprendre et de contextualiser les jugements négatifs formulés à son égard par des auteurs tels que Francesco Guicciardini puis Bernardo Segni, Benedetto Varchi et Jacopo Nardi.

Tradizionalmente individuato come segretario di Lorenzo duca d'Urbino, Goro Gheri partecipò attivamente delle strategie messe in atto dai Medici per assicurarsi il controllo di Firenze. Attraverso l'esame della corrispondenza «gheriana», questo articolo intende precisare le responsabilità e i compiti affidatigli dall'illustre famiglia fiorentina in un momento critico della sua dominazione sulla Città del Giglio, ossia gli anni che segnarono il passaggio dalla repubblica al principato. Sostenuta dai risultati degli studi sulla cancelleria fiorentina condotti da Vanna Arrighi e Francesca Klein, l'analisi dei documenti epistolari – di cui vengono presi in considerazione gli indirizzi, le intestazioni e le sottoscrizioni per valutare la pertinenza della qualifica di segretario attribuitagli – consente di precisare lo statuto riconosciutogli dai contemporanei nonché le funzioni e missioni di cui fu incaricato. Mettere a fuoco la fisionomia professionale di Goro Gheri, infine, risulta decisivo per comprendere e contestualizzare i giudizi negativi espressi nei suoi confronti da scrittori quali Francesco Guicciardini, Bernardo Segni, Benedetto Varchi e Jacopo Nardi.

Traditionally qualified as secretary to Laurent II, Duke of Urbino, Goro Gheri was part of the Medici's policy to control Florence. By examining several letters from his correspondence, the article considers the tasks and responsibilities entrusted to Gheri at a critical time in the Medici rule of Florence: the years that saw it change from a Republic to a Principate. Supported by the results of the studies on the Florentine chancellery carried out by Vanna Arrighi and Francesca Klein, the analysis of the epistolary documents – the addresses and introductory formulae of which are considered to evaluate the relevance of the qualification of Gheri as secretary – allows the assessment of the status given to him by contemporaries as well as the functions and tasks given to him by the Medici. Situating Gheri in his professional setting and redefining his powers allows for an understanding of the negative judgements made about him by authors such as Francesco Guicciardini then Bernardo Segni, Benedetto Varchi and Jacopo Nardi.

Entrées d'index

Mots-clés : Renaissance, Florence, Médicis, politique, Gheri, lettres

Keywords: Renaissance, Florence, politics, Medici, Gheri, letters

Parole chiave: Rinascimento, Firenze, Medici, politica, Gheri, lettere

Texte intégral

Cette recherche a été réalisée durant un postdoctorat à l'université de Liège, au sein du projet « EpistolART. Les correspondances artistiques à la Renaissance », avec le soutien de la Communauté française de Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles) – Actions de recherches concertées.

- ¹ La correspondance de Gregorio Gheri, un juriste natif de Pistoia traditionnellement qualifié de « secrétaire » de Laurent de Médicis duc d'Urbino¹, permet d'appréhender la multiplicité des tâches et responsabilités qui incombent au secrétaire, à une époque critique de la domination médicéenne sur la Cité du Lys. En effet, composée de plusieurs milliers de lettres, dont seul un petit nombre est édité², celle-ci s'avère être une source précieuse pour documenter les années qui voient, à Florence, le passage de la république au principat³. Ces lettres n'ont toutefois été que peu étudiées au regard de ce qu'elles disent de leur scripteur et de sa fonction. C'est pourquoi nous entendons nous pencher sur ce matériau d'une grande richesse pour préciser le statut et les fonctions de Gheri, non sans l'avoir préalablement situé dans son milieu professionnel. Nous accorderons pour ce faire une

attention particulière aux adresses, formules introductives et souscriptions des lettres *de* et à Goro Gheri, qui révèlent les titres qu'il s'attribue et ceux que lui confèrent ses interlocuteurs, avant de nous pencher sur les missions qui se dégagent du contenu des missives. L'analyse de plusieurs documents échangés entre les Médicis permettra en outre de montrer que Gheri, vraisemblablement élu pour épauler le jeune Laurent à la tête de Florence en vertu de ses qualités intellectuelles et de son allégeance médicéenne, est l'un des rouages de la stratégie politique orchestrée par les autres membres de la famille.

*

- 2 En septembre 1512, appuyés par le souverain pontife et les troupes espagnoles, les Médicis rentrent à Florence dont ils avaient été exilés dix-huit années plus tôt. Si les institutions sont dans un premier temps maintenues en l'état, les Médicis réaffirment progressivement leurs ambitions de diriger Florence. La situation après 1512, bien que rappelant l'époque du Magnifique, présente des contours résolument neufs, qui conditionnent l'organisation des chancelleries privées et publiques, à la marge desquelles évolue Goro Gheri.
- 3 Deux aspects ayant des implications directes pour l'étude des secrétaires et du personnel de chancellerie distinguent le nouveau gouvernement médicéen du précédent. Tout d'abord, bien que le chef de famille soit identifié (le cardinal Jean, futur Léon X), le pouvoir se partage entre plusieurs membres de la famille (Jean, Julien, Laurent, Jules). Or, chacun possède un cercle de familiers qui lui est propre. Ainsi, en plus de la chancellerie publique, officielle, chaque Médicis possède un ou plusieurs secrétaire(s) privé(s), personnel(s) – y compris Alfonsina Orsini, veuve de Pierre l'Infortuné, mère de Laurent⁴. Comme l'a démontré Vanna Arrighi, cet état de fait n'est pas sans répercussion sur la production d'archives : il en découle une expansion, liée au nombre d'acteurs, de la documentation du pouvoir. Assez vite, toutefois, la présence médicéenne à Florence se réduit : l'élection de Jean au trône de Saint-Pierre en mars est suivie par l'attribution à Jules du titre d'archevêque de Florence puis de la pourpre cardinalice quelques mois plus tard. Dès ce moment, les liens avec Rome, plus étroits que jamais, se manifestent par la mise en place de réseaux interpersonnels et épistolaires forts entre les deux pôles de la domination médicéenne.
- 4 La promotion de Julien, duc de Nemours à partir de 1515, au titre de capitaine et gonfalonier de l'Église puis son décès prématuré en 1516 déciment encore les rangs, conduisant dans le même temps Laurent, alors âgé de 34 ans, à s'imposer véritablement à Florence, jusqu'à sa mort le 4 mai 1519. C'est durant ces années qu'émerge la figure de Goro Gheri qui, bien qu'il soit sans doute l'un des secrétaires médicéens les plus fameux pour la période 1512-1527, ne semble occuper aucune place déterminée dans l'organigramme de la chancellerie publique florentine. En effet, à l'époque de Laurent, les rôles officiels s'y partagent entre Marcello Virgilio Adriani, pour la *Prima cancelleria*, et Niccolò Michelozzi, qui avait déjà démontré son allégeance à la famille sous le Magnifique⁵, nommé chancelier de la *Seconda cancelleria* en 1512, en remplacement de Machiavel. Il s'agit là d'une stratégie de placement éprouvée par Jean de Médicis qui, dans l'instruction qu'il destine à son neveu au moment de rejoindre Rome, la lui recommande chaudement. Dans ce texte, le pape nomme explicitement Michelozzi (pour la Seigneurie) ainsi que Ser Zanobi Pace (pour les Huit et la Balie) comme deux éléments clés du maintien de l'autorité « crypto-seigneuriale » de la famille⁶ :

Questo solo ti ricordo, che in questo [la Seigneurie] et in ogni altro magistrato sempre vi sia homo tuo, el quale ogni minima cosa ti riferisca; le quali cose tuete non bisogna perdonare a li orecchi in udirle. [...] In tal magistrato [les Huit et la Balie] si debbe considerare molto bene al mettervi homini interi, fideli et sopratucto animosi et di bona coscienza; et in questo offitio è

necessario sopra tutti gli altri haver uno huomo nel cerchio el quale ti riferisca ogni minima cosa; et oltre a questo, io ho sempre tenuto Ser Zanobi, el quale continuamente mi referiva et teneva ragguagliato d'ogni deliberatione che ne lo officio si faceva, et il più de le volte di quelle che far si dovevano: le quali cose tucte io secretissimamente intendevo, et moltissime volte anchora di nocte, ne la camera solissimo, volevo essere dal predicto Ser Zanobi ragguagliato di ogni minimo successo de lo offitio; et dove io trovavo qualche discordia in fra loro, come spesso accadde, el di poi, con buon modo et con qualche buona parola m'ingegnavo remediare al tucto: così davo ordine al predicto offitio, che ciò che il decto Ser Zanobi parlava per parte mia, fusse osservato come da la bocca mia propria; et questo facevo perché molte cose erano necessarie tal volta fare, che io non volevo che per messo mio apparente fussino richieste.⁷

- 5 La présence de serviteurs médicéens fidèles (*homo tuo*) aux postes de chanceliers, en plus des partisans parmi les membres des organes décisionnels, avait pour but de garantir au jeune seigneur une source d'information (*ogni minima cosa ti riferisca*) sur les réunions secrètes des conseils, utile pour négocier en amont – et orienter au besoin – les discussions (*quelle che far si dovevano*). Un tel *modus operandi* était évidemment régi par le secret (*secretissimamente*). Au sein des Huit, Laurent parvient ensuite à placer Ludovico da Castrocaro, élu chancelier le 2 janvier 1517, avec la responsabilité des lettres internes au *dominio*⁸. L'interpénétration entre les deux chancelleries de la République et la chancellerie privée médicéenne opère également par le biais d'un autre personnage crucial, arrivé lui aussi avec Laurent, Giovanni di Salvatore Torriani, originaire de Poppi, membre de la chancellerie des Dix puis des Huit, résident du palais Médicis et secrétaire privé du jeune prince⁹.
- 6 Goro Gheri est lui aussi assurément un « secrétaire » du duc d'Urbin, comme l'attestent les documents épistolaires dans lesquels ses correspondants s'adressent à lui en ces termes : « *R(everen)do D(omi)no Goro Gheri Ill(ustrissi)mi Urbini Ducis Secretario amico n(ost)ro hon(orando)* »¹⁰. Mais plusieurs adresses font état d'autres fonctions, le plus souvent associées à la mention de secrétaire : « *Al R(everen)do mio honor(ando) M(esser) Ghorio Gherio secret(ari)o & Auditore d(el)lo Ill(ustrissi)mo <duca> d'urbino etc.* »¹¹ ou encore « *R(everendissi)mo in christ(o) p(at)ri d(omi)no d(omino) Goro Gherio Protonotario App(ostoli)co Ill(ustrissi)mi Ducis urbini Secretario dignissi(m)o uti fr(atr)i etc.* »¹². Ces mentions sont intéressantes car, d'une part, elles mettent en relief les compétences juridiques de Gheri, notamment sa fonction d'*auditore* chargé de conseiller le prince en matière de grâce et de justice¹³. Ce rôle de conseiller légal est évident, par exemple, lorsque Gheri contrôle pour Jules, avant de le faire accepter par la Balie florentine, un contrat pour la ville d'Arezzo :

Monsignore reverendissimo a questi giorni mi mandò un contracto fatto sopra la chiave di Arezo perché io lo facessi ratificare alla Balia. Io lo ho conferito con questi ciptadini et perché par loro che vi sieno parecchi capituli de importantia al publico et al privato, è lor parso che sia bene che questa cosa um-poco sia considerata da loro, et examinato bene quel contracto, acciocché si possa et satisfare a Monsignore reverendissimo et anco vedere se vi fussi difficoltà nessuna per poterla risolvere bene per andare risoluto nella // [25v] balia, et non haverla a disputare poi lassù¹⁴ nelle fave. Come io sarò tornato a casa che harò finita la bagnatura che sarà domenica, harò questi ciptadini et vederemo quello che diranno et non mancherò, per quanto appartiene a me, che segua quello che vuole sua Signoria reverendissima.¹⁵

- 7 Les missives dans lesquelles est exprimée une requête de grâce ou de recommandation sont, elles aussi, nombreuses.
- 8 D'autre part, les adresses explicitent le lien de Gheri avec Rome : s'il est un conseiller de Laurent, le juriste de Pistoia est aussi protonotaire apostolique, soit un prélat honoraire, directement lié à la Curie¹⁶ ; en tant que ministre de Léon X, il est attaché aux intérêts de la famille plutôt qu'à ceux d'un seul de ses membres¹⁷. Une lettre rédigée par Pietro Ardinghelli, envoyée à Julien de Médicis en date du 3 août 1515, porte d'ailleurs à croire que l'envoi de Gheri à Florence comme représentant de Laurent, dont la présence est requise en Lombardie, relève de la volonté du pape :

*Quando la Excellentia V. [Julien de Médicis] non possi cavalcare, io ritragho che andrà [en Lombardie] el Magnifico Lorenzo con le genti de' Fiorentini; et il Cardinale de' Medici [Jules] subito si partirà di qui sotto spetie di venire ad visitare V. Excellentia; et di poi se ne andrà a Bologna, dove per l'ordinario è Legato, et si estende per tucto el governo delle terre vostre; et da Bologna poi, con un Breve, N. S. [Jean, Léon X] lo farà andare più avanti; perché Sua Signoria reverendissima sia quella che comandi a le genti di Sua Santità: et etiam per non lassare tucto questo peso in su le spalli del Magnifico Lorenzo. Parmi anchora che e' disegnano far venire in Firenze messer Goro, che resti nel loco di Galeotto o di ser Giovanni da Poppi, in absentia del Magnifico Lorenzo; et che la Excellentia V. mandi un altro a Piacenza.*¹⁸

9 Rien d'étonnant à cela : messer Goro a étudié puis enseigné au Studio Pisano où il est entré en contact avec la famille Médicis¹⁹, au côté de laquelle il s'est ensuite impliqué dans les luttes de factions à Sinigaglia (1503-1505), au point d'être déclaré ennemi et rebelle de la ville de Florence²⁰. À la restauration de la famille, Jean lui confie plusieurs missions diplomatiques et politiques (nonce en Suisse, gouverneur de Plaisance, vice-légat de l'armée du pape). La confiance et l'estime réciproques s'étant ainsi établies²¹, au moment où Florence est dépourvue de tête, Gheri est pressenti pour épauler le jeune Laurent et s'y substituer lorsque ce dernier est amené à quitter la ville. En dialogue continu avec les agents de Laurent au Vatican et, à travers eux, avec Jean et Jules, le pape et le cardinal Médicis, il servira de courroie de transmission entre Florence et la Ville Sainte.

10 Quant aux documents rédigés – ou à tout le moins dictés – par Gheri, ils ne démentent pas les appellatifs employés par les correspondants. Selon l'usage du temps, les lettres, signées de la forme latine *Gorus Gherius*, voient leurs souscriptions varier suivant les destinataires. On trouve donc régulièrement la mention « *uti frater* » avant la signature dans les lettres envoyées aux égaux. Lorsqu'elles sont adressées à Laurent, désigné par Gheri comme son « *patrono/e unico* » ou son « *domino unico* », seule la mention « *S(ervi)tor* » précède la signature, parfois accompagnée de la formule « *Ill(ustrissi)me D(ominationis) V(estrae)* »²². Les intitulés des *copialetere* conservés aux Archives de l'État de Florence ne sont pas plus précis, stipulant seulement qu'il s'agit de lettres de Goro Gheri et d'un Médicis, d'abord Julien puis Laurent. On trouve toutefois dans un reçu financier conservé à Turin et daté de janvier 1518 – vraisemblablement autographe puisque y figure la formule « *di mia p(ro)p(ria) mano* » – une autodéfinition de Gheri en ces mots « *Noi Goro Gherio prothonot(a)rio ap(ostoli)co, secretario dello Ill(ustrissi)mo S(igno)re Duca d'urbino* »²³, qui confirment l'à-propos des titres en usage chez les correspondants.

11 Si l'étude du paratexte des lettres permet de montrer que le fait de qualifier Gheri de secrétaire est pertinent, elle révèle dans le même temps que le rôle de Gheri dépasse celui de scribe/copiste décrit dans les traités qui fleurissent dans la seconde moitié du siècle²⁴. Trois éléments se doivent d'être mentionnés à ce propos. Le premier réside dans l'attribution des lettres qui, au contraire de celles de Giovanni Torriani²⁵, par exemple, sont rédigées en son nom plutôt qu'en celui de son maître, tandis que les correspondants considèrent Gheri comme un interlocuteur à part entière. Le deuxième, lié au premier, concerne les déplacements : à la mobilité du secrétaire de Poppi fait pendant la sédentarité de celui de Pistoia, qui n'accompagne pas son maître dans ses pérégrinations hors de Toscane, qu'elles soient guerrières ou en vue d'un mariage avantageux. Enfin, une attestation du mot *secrétaire* digne d'intérêt pour notre propos apparaît sous la plume de Gheri dans une minute à destination de son confrère Giovanni qu'il invite à obtenir du pape plus d'informations sur ses intentions et son avis, en promettant que tous deux en seront bons « *secrétares* » (« *noi gliene saremo buoni secretarii* »²⁶).

12 Par ailleurs, dans l'instruction déjà évoquée, *secret* et ses dérivés apparaissent de façon récurrente :

« *le quali cose io secretissimamente intendevo* » ; « *debbi haver grandissima advertenza in menare et tractare le cose secretissimamente prima et ben discorse con qualche amico particolare* » ; « *Anchora debbi havere gran cura di advertire tucti li oratori di fori, che de le cose importanti, maxime che richieggino secreto, ti scrivino in particolare, per poter tacere et*

conferire quello che più ad proposito ti venga: et questa parte, secondo me, è importantissima » ; « [...] è necessario tenere ministri al Monte secreti et fidati, i quali sieno tui, et sieno apti a simile exercitio, in modo che quelle cose passino con secreto grande et reputatione; perché il Monte è il core de la Città ».27

- 13 La retenue et le respect de la confidentialité se présentent comme des conditions *sine qua non* de la gestion politique médicéenne, dont Gheri est un des instruments et à laquelle il adhère pleinement. On l'a vu, Gheri se décrit volontiers comme un serviteur – en lien avec les codes du temps²⁸ –, mais il se considère aussi assurément comme le détenteur des secrets de ses maîtres. De fait, il gère un réseau international par lequel transitent nombre d'informations confidentielles, obtenues parfois au prix de manœuvres astucieuses (« *con gran dextreza* ») :

Benedecto mi manda uno avviso da Roma quale nostro Signore ha hauto dal Caracciolo et lo tiene²⁹ sua Sanctità molto secreto et Benedecto ha hauto decto avviso con gran destreza però³⁰ è da tenerlo secreto et da non ne rispondere a Benedecto altrimenti, perchè non paia che lui habbi saputo questo avviso; così me prega con instantia. Et questo è che tra lo Imperatore, el Christianissimo et el Catholico è una pratica per la quale si dimostra che si vogliono accordare a dividere Italia et dare la bastonata a ognuno. Et il Christianissimo ricerca lo imperatore che lo faci et nomini re di Lombardia et sotto tal suo dominio et auctorità regia sia compresa tucta la Lombardia et che tucti signori grandi et piccoli [// 253v] o terre di essa provincia che sarà³¹ nominata Reame, habbino a dirli obedientia et riconoscerlo per loro re et superiore [...].³²

- 14 À partir des informations qui lui reviennent, le secrétaire est en mesure de produire une analyse de la situation politique dont il fait part à ses correspondants romains afin qu'en soit fait, par Laurent ou à la Curie, selon les cas, l'usage opportun. Quand il est question de l'éventuelle élection de François Ier au trône impérial, par exemple, on note les échanges incessants entre Rome et Florence, entre Benedetto Buondelmonti et Goro Gheri, mais aussi entre Florence et la France, par l'intermédiaire du cardinal Bibbiena.

- 15 À la pluralité des titres correspondent la multiplicité et la variété des tâches qui incombent au serviteur médicéen. La structure même des textes permet de s'en rendre compte. Dans les *minutari*, en effet, les lettres sont organisées en paragraphes thématiques, souvent introduits par le terme *circa* ou, dans les lettres qui répondent point par point à un envoi précédent, par *Intendo (quanto dite di)*, chaque unité étant consacrée à un sujet différent. Une large place est toujours consacrée au bilan de la correspondance arrivée à Florence et que Gheri fait transiter – matériellement ou en passages rapportés – vers le duc ou vers Rome (« *con questa vi mando una a Monsignore reverendissimo scripta la metà di mano di sua Excellentia* » ; « *con questa vi mando lettere dal reverendo messer Antonio Pucci* » ; « *con questa vi mando una lettera di Lodovico Alamanni a Monsignore reverendissimo* »³³ ou plutôt « *Advisai la Excellentia vostra [...]* »³⁴ ; « *Benedecto mi scrive [...]* »³⁵). Dans une même missive (après une phrase introductive sur l'état de la correspondance, dans laquelle Gheri, de façon tout à fait topique, récapitule les dernières lettres reçues de la part du destinataire et le moment où il a écrit pour la dernière fois) se côtoient, en sus de nouvelles relatives à la santé des membres de la famille, des informations qui touchent à la politique intérieure florentine (constitution des organes politiques), à la situation diplomatique internationale et au mouvement des troupes, à la gestion des lettres officielles (dont l'envoi de bulles), à l'action de Gheri comme diplomate.

- 16 Ainsi que l'a démontré Rosemary Devonshire Jones au sujet de l'élection de la *Signoria* en novembre 1516³⁶, et comme le montre encore sa réponse négative au duc de Mantoue ayant sollicité son aide au bénéfice d'un certain Nazaro Scopulo, Gheri se trouve en plein cœur du clientélisme médicéen. Il assure, au côté d'autres fonctionnaires, une veille permanente sur les scrutins

et les noms qui y sont proposés, s'arrangeant toujours pour qu'y figurent des amis de la famille et pour satisfaire l'ambition d'une série d'alliés potentiels :

[...] intendo quanto sia el desiderio suo che messer Nazaro Scopulo fusse adnesso alla Ruota di questa città. Sono certo che la Excellentia del Signore Duca [Laurent] harà dispiacere che la cosa della Ruota non sia in termine che possa satisfare alla Excellentia vostra [Francesco Gonzaga] per sapere io quanto è desideroso in tucte le cose compiacerla. Et questo è che la electione de' suditi di decta Ruota è di già resoluta, benché non sia publicata, siché se io non posso fare et operare quanto la Excellentia vostra avisa, et saria el mio desiderio per la servitù che le ho, procede perché la cosa è in termine che non si può fare altro, siché la Excellentia vostra per questo me admetta la excusa.³⁷

- 17 En 1518, le secrétaire est, en outre, chargé par le pape de rendre visite à l'ambassadeur polonais de passage à Florence pour s'enquérir des décisions prises à la diète d'Augsbourg :

Monsignore reverendissimo [le cardinal Jules] per una sua me ha commesso che io andassi a visitare come veniva el vescovo poliensis, oratore del re di Polonia, et confortassi sua Signoria per parte di nostro Signore [le pape Léon X], quando della risolutione³⁸ facta nella dieta di Augusta per la expeditione del Turco Quella non ne fussi così bene satisfatto³⁹, che Lei non se ne voglia lamentare a Roma con li oratori de' principi né con altri, per non essere a proposito per le ragioni che sua Signoria reverendissima nella sua lettera me ha advisato.⁴⁰

- 18 Cette lettre rend compte du recours à Gheri, par les Médicis de Rome, pour une mission de type diplomatique, mais elle fait aussi mieux comprendre la circulation de l'information et les stratégies mises en œuvre par la Curie. En réponse à cette requête, Gheri prendra la plume pour relater son entrevue avec l'évêque polonais et décrire les différents dons – argent, reproductions de tableaux, victuailles – qui lui ont été faits pour s'assurer sa collaboration⁴¹. Les lettres permettent, dans le même temps, de mesurer l'étendue du réseau de correspondants par lequel Gheri se tient, et tient Laurent, informé de la situation politique européenne. Il reçoit ainsi des nouvelles de Rome (par l'intermédiaire de Baldassarre Turini), mais aussi de France (il est en étroite relation avec Francesco Vettori puis avec le cardinal Bibbiena), d'Angleterre et d'Allemagne. C'est lui qui analyse le contenu des missives reçues et en résume la substance à destination de ses maîtres qu'il ne se prive pas de conseiller, avec toutes les précautions rhétoriques d'usage, y compris sur un point tel que le mariage de Laurent. Ainsi, directement ou par l'intermédiaire de Buondelmonti, il s'exprime à plusieurs reprises sur l'opportunité de l'union du jeune duc avec Madeleine de La Tour d'Auvergne⁴². Il ne s'en prive pas non plus au sujet de la nomination de cardinaux français, qui pourrait, selon ses dires, mettre en péril les relations du pape avec les Espagnols :

Post. Messer Benedecto mio charissimo, io ho visto quanto scrivete per questa ultima vostra de' VII de la offerta che ha facto nostro Signore [Léon X] a cotesti signori francesi delli dua cardinali che hanno ricercato. Et così quanto in tutte le cose sua Sanctità è prompta al beneficio del Christianissimo [François Ier], senza haver respecto allo scoprirsi o cosa niuna. Io penso, anzi son certo, che sua Beatitudine tutto quello che fa lo fa maturamente et saviamente, pure io sto con un gran⁴³ suspecto // [368v] che questo scoprirsi tanto contra Spagna non ci porti qualche travaglio o periculo, perchè havendo un regnio di Napoli sulle porte di Roma, havendo una factione di Collonnesi⁴⁴ poco amica, havendo una Siena poco amica, havendo Francesco Maria [della Rovere] et⁴⁵ havendo uno stato d'Urbino della dispositione che sapete, havendo un cardinale di Volterra [Francesco Soderini] inimico et tanti altri cardinali poco amici et tanti altri signori in Italia che ci vorriano vedere in ogni travaglio, havendo noi poca⁴⁶ gente d'arme et non molti danari, temo che qualcuno non si metta in desperatione et che haviamo ad essere messi in qualche necessità. Pure, come ho decto, io mi conforto poi in sulla sapientia di nostro Signore.

*Voi siate prudente, siate amorevole a' patroni; so che non mancherete di ricordare quelle cose che conoscerete essere a beneficio et securtà loro.*⁴⁷

- 19 On retrouvera une attitude similaire, de conseil teinté d'humilité, dans l'*Istruzione per Roma*, rédigée peu après la mort de Laurent, lorsque Gheri voit s'achever son service florentin. Dans ce texte, destiné à être rapporté au pape en personne, Goro suggère l'union d'Hippolyte, fils illégitime de Julien, à la toute jeune Catherine en guise de solution de continuité de la prééminence médicéenne à Florence. On peut y lire :

*Però facto prima le debite excusationi con S. Stà [le pape Léon] che non mi inputi a prosunptione quello che ricorderò, ma solo a una vera servitù et amore, farai intendere a quella che, poi ché è piaciuto allo onnipotente Dio privarci della fe(lice) me(moria) del Duca, el quale doveva essere la colonna et il fundamento di questa casa, che tutti e servitori et boni amici di S. Stà desiderano che quella pensi per quelli modi che si può al tenere aperta questa Ill.ma casa et conservarle lo Stato et l'auctorità.*⁴⁸

- 20 Plus qu'un simple exécuter donc, le secrétaire participe à l'élaboration des stratégies visant à assurer la conservation de la « *casa* ».

- 21 Enfin, bien que libre de parole et doté de nombreuses responsabilités, surtout politiques, Gheri, proche de la famille et par conséquent au courant de détails parfois intimes liés à ses représentants, laisse la part belle, dans ses lettres, aux informations à caractère privé, sur l'état de santé de la famille dont il semble partager l'habitation. Les phrases du type « *Madonna Clarice questa notte passata ha havuto una gran doglia di denti* » ne sont pas rares⁴⁹. De même, on peut observer les efforts fournis par Gheri pour satisfaire les besoins de Laurent, auquel il veut trouver de bons musiciens, ou de la jeune Madeleine dont il souhaite combler les envies de merlu. La distillation des nouvelles en fonction de l'état de santé de Laurent, sujet aux crises de goutte et aux calculs rénaux, reflète le même égard :

*La lettera che me havete mandata alla Excellentia del Duca perché dice che Monsignore reverendissimo si contenta che altri che sua Excellentia non intenda // [180v] quello che li avvisate, io non la ho aperta, et alla sua Excellentia non la ho data ancora, perché non mi è parso tempo comodo in questa sua indispositione a darli faccende; et gliela serberò sigillata et come vederò el tempo comodo la darò a sua Excellentia.*⁵⁰

- 22 En somme, la correspondance de Gheri est le vecteur d'informations d'intérêt strictement familial, mais aussi, dans les dépêches les plus sensibles, d'analyses de la situation géopolitique européenne ou citadine. Elle offre ainsi une vision panoramique sur le maintien d'une famille au pouvoir, la gestion de la chose publique florentine, mais aussi sur toute une époque de conflits à l'échelle de l'Europe.

- 23 En dépit de ce rôle capital, Gheri apparaît comme peu légitime aux yeux de la classe optimiate florentine, ce que laissent penser les *Ricordi* de Francesco Guicciardini :

*Non vi affaticate in quelle mutazione che non partoriscono altro che mutare e visi degli uomini; perché che beneficio ti reca se quello medesimo male o dispetto che ti faceva Piero ti farà Martino? Verbigrazia, che piacere puoi tu avere di vedere ruinare ser Giovanni da Poppi, se in luogo suo entrerà ser Bernardino da San Miniato*⁵¹? (A29)

Non vi affaticate nelle mutazione che non partoriscono altro che mutare e visi degli uomini; perché che beneficio ti reca se quello medesimo male o dispetto che ti faceva Piero ti farà Martino? Verbigrazia, che piacere puoi tu avere di vedere andarsene messer Goro, se in luogo suo entrerà un altro di simile sorte? (B54)

Non vi affaticate in quelle mutatione le quali non mutano gli effecti che ti dispiacciono, ma solo e visi degl'huomini, perché si resta con la medesima mala satisfacione. Verbigratia, che rilieva cavare di casa e Medici ser Giovanni da Poppi, se in luogo suo entrerà ser Bernardino da San Miniato, huomo della medesima qualità et conditione? (C50)⁵²

- 24 La plupart des éditeurs ont vu dans ces textes une vive critique à l'encontre des personnages concernés, dont l'un n'aurait pas été plus enviable que les autres. Il nous semble toutefois qu'il faille aussi faire la part de la défiance de la classe politique florentine traditionnelle à l'encontre d'une pratique fréquente des Médicis, de Jean à Alexandre, portant à recruter les membres de la chancellerie parmi les sujets du *dominio* (Giovanni da Poppi, Bernardo da San Miniato, Goro Gheri da Pistoia), et non plus parmi les Florentins éligibles aux offices. L'hypothèse trouve sa confirmation dans les histoires florentines de Benedetto Varchi – qui cite explicitement Gheri – comme dans celles de Jacopo Nardi et Bernardo Segni, bien qu'à propos d'autres périodes :

[...] i Paleschi nondimeno ancora particolarmente s'erano commossi [...] parte, perché considerando la poca sufficienza e la molta arroganza de' ministri del papa, i quali più temere si facevano e più onorare, che 'l papa stesso, mentre era cardinale e la città governava, fatto non avea; e avendo ancora in mente quanta stata fusse la differenza tra 'l cortese e umano procedere di Galeotto de' Medici da Firenze, e 'l superbo e villano di messer Goro Gheri da Pistoia; si sdegnavano con loro medesimi tacitamente, né potevano a patto alcuno pazientemente tollerare, di dovere sempre a coloro come superiori obbedire, a' quali come sudditi comandare doverrebbono; essendo ora da Prato, ora da Pistoia, ora da Cortona e quando da altre terre al dominio loro sottoposte, mandato dai Medici chi reggere e comandare gli dovesse.⁵³

[...] il cardinale de' Medici Giovanni, e dopo lui Giuliano e Lorenzo mentre tennero il governo della città, si servirono sempre di questi o di simili e altri instrumenti, i quali in diversi tempi furono diversi: notai e dottori, e di varie altre professioni uomini de' nostri sudditi. Costoro erano quegli ch'erano adoperati a fare intendere la volontà di chi governava al sommo magistrato della città, che era la signoria, gli otto di guardia e balia, e quello degli otto della pratica, e qualunque altro che avesse avuto ad eseguire la volontà de' nostri governatori e superiori; e così durò questo cotale ordine qualche tempo. Ma, perciò che così fatti instrumenti, se non per altra indisposizione di natura, almeno per essere forestieri, e non avere particolare cognizione de' cittadini, come sarebbe stato convenevole volendo che la città fusse governata civilmente e prudentemente, parve alla santità di papa Leone mandare al governo della sua patria il cardinale Giulio de' Medici suo cugino; del ministerio e diligente opera del quale egli s'era servito il più del tempo nella amministrazione del suo pontificato.⁵⁴

[...] messer Francesco Campana, il quale benché da Colle, e di non molta nobiltà a casa sua, sotto nome di primo segretario governava in gran parte le faccende importanti del duca [Alexandre de Médicis]. Aveva questo principe in costume di servirsi ne' casi di stato o poco o nulla de' Fiorentini, anzi la maggior parte delle faccende di fuori e dentro della città di Firenze, erano amministrate da agenti forestieri, o da uomini del dominio, che venuti su per via di notai, erano stati tirati a grandezza di maneggiare lo stato di questa città.⁵⁵

- 25 Les trois historiographes recourent aux termes *forestieri*, *sudditi* et *uomini del dominio* – par opposition aux citoyens florentins d'origine et de droit – pour désigner les « instruments » (*instrumenti*) de la domination médicéenne, à savoir ce personnel politique émergent, de formation juridique (*notai* et *dottori*)⁵⁶ qui échappe au contrôle institutionnel, et justifier son inadéquation à la gestion d'une « *città governata civilmente e prudentemente* ».

En somme, grâce aux nombreuses lettres, il est possible de retracer la figure polyédrique de Gheri qui fut une sorte de parfait secrétaire, au sens regretté par les auteurs plus tardifs, à savoir un homme de cour, familier du prince, juriste, gestionnaire⁵⁷, expert en matière politique autant qu'en diplomatie. De telles attributions ne correspondent à aucun terme spécifique du lexique administratif florentin, lequel s'accommode de la polysémie du vocable *segretario* qui désigne à la fois le fonctionnaire de chancellerie et un personnage aux pouvoirs de l'ampleur de ceux de Gheri, lieutenant et conseiller de Laurent dont il détient, effectivement, tous les secrets. Son recrutement, qui repose sur des titres, mais se fonde aussi sur des qualités éprouvées – sa fidélité, sa discrétion tout comme ses aptitudes diplomatiques et de gouvernance –, est stratégique ; il répond à une exigence de cohésion de la famille, de partage de l'information – en flux tendu entre les deux pôles de la domination médicéenne – et de contrôle permanent, à une époque où la Cité du Lys joue un rôle déterminant dans la politique pontificale.

Notes

1 Pour des éléments de biographie, voir K. J. P. Lowe, « Towards an understanding on Goro Gheri's views on *amicizia* in early sixteenth-century Medicean Florence », dans *Florence and Italy: Renaissance Studies in Honour of Nicolai Rubinstein*, P. Denley et C. Elam éd., Londres, Westfield College, University of London Committee for Medieval Studies, 1988, p. 91-105, et A. Giusti, « Gregorio Gheri », dans *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto della enciclopedia italiana, vol. LIII, 2000, p. 653-657.

2 Notre étude se fonde sur l'analyse de lettres issues des *Copialettere Goro Gheri* 1-5 (ci-après CL), des *Carte Strozzi* (CS), du fonds *Mediceo avanti il Principato* (MaP) de l'Archivio di Stato de Florence (ASF) ou retracées par nos soins dans des dépôts d'archives détaillés plus avant, dont Turin, Mantoue, Saint-Marin. Pour les éditions les plus importantes, nous nous permettons de renvoyer à la bibliographie citée dans H. Miesse, « Arte e politica nei "copialettere" del segretario Goro Gheri », dans *Essere uomini di «Lettere»: segretari e politica culturale nel Cinquecento*, A. Geremicca et H. Miesse éd., Florence, Franco Cesati, 2016, p. 81-102. De petits groupes de lettres de et/ou à Gheri sont également édités dans les correspondances de Guicciardini, Bembo et Bibbiena, entre autres.

3 Sur cette période spécifique de l'histoire florentine, voir A. Anzilotti, *La crisi costituzionale della Repubblica fiorentina*, Florence, Successori B. Seeber, 1912 ; R. von Albertini, *Firenze, dalla repubblica al principato: storia e coscienza politica*, C. Critofolini trad., Turin, Einaudi, 1970 [1^{re} édition, Berne, A. Francke, 1955] ; C. Dionisotti, « Dalla repubblica al principato », dans Id., *Machiavellerie*, Turin, Einaudi, 1980, p. 101-153 ; J. Stephens, *The Fall of the Florentine Republic: 1512-1530*, Oxford, Clarendon Press, 1983 ; N. Rubinstein, « Dalla repubblica al principato », dans *Firenze e la Toscana dei Medici nell'Europa del '500, I. Strumenti e veicoli della cultura. Relazioni politiche ed economiche*, G. Garfagnini éd., Florence, Olschki, 1983, p. 159-176 ; H. C. Butters, *Governors and Government in Early Sixteenth-Century Florence*, Oxford, Clarendon Press, 1985 ; G. Silvano, « Vivere civile » e « Governo misto » a Firenze nel primo Cinquecento, Bologne, Pàtron, 1985 ; *I ceti dirigenti a Firenze dal gonfalonierato di giustizia a vita all'avvento del ducato*, E. Insabato éd., Lecce, Conte, 1999 ; J.-M. Rivière, *L'espace politique républicain à Florence de 1494 à 1527 : réforme des institutions et constitution d'une élite de gouvernement*, thèse de doctorat sous la direction de J.-L. Fournel, soutenue à l'université Paris 8 en 2005.

4 Bernardo Fiamminghi da San Miniato. Voir V. Arrighi, « Dopo Machiavelli: la cancelleria fiorentina al ritorno dei Medici (1512-1527) », dans *Archivi e archivisti in Italia tra medioevo ed età moderna*, F. De Vivo, A. Guidi et A. Silvestri éd., Rome, Viella, 2015, p. 199-216, ainsi que, du reste, tous les récents travaux de Vanna Arrighi et Francesca Klein sur la chancellerie florentine, incontournables. Ceux-ci s'inscrivent dans la lignée de l'ouvrage de D. Marzi, *La cancelleria della repubblica fiorentina*, Rocca San Casciano, Cappelli, 1910.

5 V. Arrighi, art. cité, p. 204. Sur la confusion entre public et privé sous le Magnifique, voir p. ex. F. Bausi, « Lorenzo de' Medici tra pubblico e privato. In margine al XII volume delle Lettere del Magnifico », *Schede umanistiche*, n° 22, 2008, p. 93-123 et I. Lazzarini, « The words of emotion: political language and discursive resources in Lorenzo de Medici's *Lettere* (1468-1492) », dans *Emotions, Passions, and Power in Renaissance Italy*, F. Ricciardelli et A. Zorzi éd., Amsterdam, Amsterdam University Press, 2015, p. 91-110, avec la bibliographie précédente. Voir aussi Laurent de Médicis, *Lettere*, N. Rubinstein éd., Florence, Giunti-Barbèra, 1977-.

6 *Loc. cit.*

7 « Instructione al Magnifico Lorenzo », T. Gar éd., *Archivio storico italiano. Appendice*, vol. I, 1842, p. 299-306. Ce texte, dicté par le pape à son frère Julien, est commenté dans R. von Albertini, *op. cit.*, p. 25-27 et J.-M. Rivière, *op. cit.*, p. 291-295.

8 V. Arrighi, art. cité, p. 210-211.

9 Une telle interconnexion n'est pas sans conséquence pour le chercheur puisqu'elle a favorisé la transposition des pratiques et instruments de travail propres aux offices publics – tels que l'enregistrement des correspondances dans des *copialelettere* et des *minutari* – à la sphère privée. Voir *ibid.*, p. 212-213.

10 Telle est l'adresse qui figure sur une lettre du cardinal Petrucci datée du 04/01/1517 (?), ASF, MaP, 142, doc. 114, c. 169v. On trouve même, sur trois lettres envoyées par Francesco Baldovinetti, capitaine de Borgo San Sepolcro, la mention « *primo se(creta)rio* » (ASF, MaP, doc. 130v, 139v, 140v). Dans nos transcriptions, les abréviations résolues ne sont signalées entre parenthèses que dans les adresses, les entêtes et les formules conclusives, tandis qu'en ces mêmes endroits, l'emploi des majuscules reflète fidèlement celui des manuscrits. Les raisons de ce choix sont explicitées sur le site du projet EpistolART. En ligne : [http://web.philo.ulg.ac.be/epistolart_bd/] (consulté le 17/06/2019).

11 ASF, CS, I, 7, f. 8v ; voir aussi ASF, MaP, 142, doc. 125v et doc. 127, f. 185v, par exemple.

12 ASF, CS, I, 7, f. 17v.

13 « 3. *Auditore si diceva a quel Ministro, che, sotto il governo mediceo, rendeva ragione o consigliava il principe in materia di grazia, o di giustizia. (Fanf.)* », selon le *Dizionario della lingua italiana*, N. Tommaseo éd., Turin, Unione Tipografico Editrice. En ligne : [<http://dizionario.org/d/index.php?pageurl=auditore&searchfor=auditore&searching=true>] (consulté le 10/04/2019).

Voir par exemple ASF, CL 1, f. 100r-v, 13/10/1516 (et non 12 comme indiqué dans A. Verdi, *Gli ultimi anni di Lorenzo de' Medici duca d'Urbino 1515-1519*, Este, G. Pietrogrande, 1888, p. V, doc. 8).

14 Lecture peu sûre.

15 ASF, CL 3, f. 25r-v, Gheri à Benedetto Buondelmonti, 14/06/1518.

16 J. P. Kirsch, « Prothonotary Apostolic », dans *The Catholic Encyclopedia*, New York, Robert Appleton Company, vol. XII, 1911. En ligne : [<http://www.newadvent.org/cathen/12503a.htm>] (consulté le 27/03/2019).

17 Gheri sert directement Jules, comme vice-légat, Julien puis Laurent, comme secrétaire. À la mort de ce dernier, il œuvre encore pour Léon X et, après son décès, pour Clément VII.

18 C. Guasti, « I manoscritti Torrigiani donati al R. Archivio centrale di Stato di Firenze (continuazione) », *Archivio storico italiano*, vol. XIX, 1874, p. 245-246, registre de lettres de Pietro Ardinghelli du 19 janvier au 14 août 1515, nous soulignons.

19 Jean *in primis*, selon A. F. Verde, *Lo Studio Fiorentino (1473-1503): ricerche e documenti*, Florence, Olschki, 1973-2010, 6 vol.

20 N. Machiavel, *Edizione Nazionale delle Opere di Niccolò Machiavelli: Legazioni. Commissarie. Scritti di governo*, Rome, Salerno Editrice, 2002-2012, 7 vol. ; vol. II, D. Fachard et E. Cutinelli-Rèndina éd., p. 528 et 542 ; vol. III, J.-J. Marchand et M. Melera-Moretini éd., p. 419.

21 Le 31 janvier 1517, le cardinal Jules de Médicis s'adresse à Gheri comme à son « *amico nostro carissimo* » (ASF, CS, I, 7, f. 183r et la *soprascritta* qui figure plus loin dans le recueil).

22 On retrouve également cette formule dans deux lettres destinées à Francesco Gonzaga, conservées à Mantoue (Archivio di Stato di Mantova, E.XXVIII.3, enveloppe 1107, Florence, f. 94, 12.11.1517 et f. 120, 04/07/1518).

23 Biblioteca Civica Centrale di Torino, fonds Luigi Nomis di Cossilla, portefeuille 20, fasc. 5, f. 9.

24 À ce propos, voir en synthèse S. Iucci, « La trattatistica sul segretario tra la fine del Cinquecento e il primo ventennio del Seicento », *Roma moderna e contemporanea*, vol. III, n° 1, 1995, p. 81-96.

25 V. Arrighi, art. cité, p. 205.

26 ASF, MaP, 142, doc. 294, f. 9v, Gheri à Giovanni da Poppi, 18/11/1516 (?).

27 « Instructione al Magnifico Lorenzo », éd. citée, p. 301, 302, 304, 305.

28 À ce propos, voir p. ex. S. Guazzo, « Dell’Honore », dans Id., *Dialoghi piacevoli*, Venise, Bertano, 1586, f. 94r ou F. Sansovino, « Delle sottoscrittioni », dans Id., *Del Secretario libri IV*, Venise, Rampazetto, 1565, livre I, p. 11r et suiv.

29 *lo tengano tiene ; tengano* barré.

30 *destreza et questo è però ; et questo è* barré.

31 *saranno ; -nno* barré.

32 ASF, CL 4, f. 253r-v, Gheri à Laurent, 07/07/1518, cité aussi dans A. Verdi, *op. cit.*, p. IX, doc. 15.

33 Par exemple ASF, CL 4, f. 166v-167r, Gheri à Baldassarre Turini, 22/03/1518.

34 ASF, CL 4, f. 241r, Gheri à Laurent, 11/06/1518.

35 ASF, CL 4, f. 243r, Gheri à Laurent, 19/06/1518.

36 R. Devonshire Jones, « Lorenzo de’ Medici, Duca d’Urbino “Signore” of Florence? », dans *Studies on Machiavelli*, M. P. Gilmore éd., Florence, Sansoni, 1972, p. 305-306 : « *The procedure is to this extent clear: a note of citizens “designati” for the Signoria was sent by [Goro] Gheri to Lorenzo. Gheri made suggestions and provided information about them and asked Lorenzo to indicate those he approved. The principle of final selection for this election emerges: citizens whose loyalty to the Medici is weak will be appointed Priors only if the Gonfalonier is exceptionally trustworthy. In October 1516, for example, Gheri discusses the choice of Andrea Niccolini and Antonio Pazzi as Priors. Niccolini “non è molto sicuro”; neither i Pazzi; he and Pazzi can only be elected if a citizen “più certo e più sicuro che non è messer Niccolò Altoviti” becomes Gonfalonier. If, for instance, Leonardo Bartolini is Gonfalonier instead of Niccolò Altoviti, then Pazzi and Niccolini can be Priors. Bartolini was in the event elected Gonfalonier and Pazzi and Niccolini in consequence became Priors. As Niccolò Altoviti did not become Gonfalonier, his request to be one of the Otto di Pratica was granted* ». Le texte auquel il est fait référence, daté du 26 octobre 1516, se trouve à l’ASF, CL 1, f. 123r.

37 Archivio di Stato di Mantova, E.XXVIII.3, enveloppe 1107, Florence, f. 94, Gheri à Francesco II Gonzaga, 12/11/1517.

38 *quando* : résolution peu sûre ; *risoluzione della facta ; della* barré.

39 Résolution peu sûre des dernières lettres.

40 ASF, CL 3, f. 159v, Gheri à Laurent, 26/10/1518.

41 Voir H. Miesse, « Arte e politica... », art. cité.

42 Par exemple : ASF, CL 2, f. 541r, Gheri à Laurent, 06/11/1517.

43 *gra* ; le signe de nasalisation manque.

44 *factione di Spagna di collonnesi ; di Spagna* barré, *di collonnesi* dans l’interligne.

45 *havendo Francesco Maria et* dans la marge gauche.

46 Lecture peu sûre.

47 ASF, CL 3, f. 368r-v, Gheri à Benedetto Buondelmonti, 10/03/1519, cité dans A. Verdi, *op. cit.*, p. XI, doc. 16-6.

48 G. Gheri, « Istruzione per Roma », dans R. von Albertini, *op. cit.*, p. 360-364.

49 ASF, CL 1, f. 160v, Gheri à Baldassarre Turini, 03/12/1516 (et non novembre ; nous corrigeons le mois sur la base de la date des lettres qui précèdent et suivent dans le volume).

50 ASF, CL 3, 180r-v, vraisemblablement à Benedetto Buondelmonti, 12 ou 13/11/1518.

51 Bernardo Fiamminghi da San Miniato, *notaio delle riformagioni del dominio*, secrétaire privé de Julien et de Laurent puis d’Alfonsina Orsini. Contrairement aux deux autres, il restera dans la chancellerie publique même après le décès d’Alfonsina (V. Arrighi, art. cité, p. 207-208).

52 Les textes d'A et B sont issus de F. Guicciardini, *Ricordi. Edizione critica*, R. Spongano éd., Florence, Sansoni, 1951, p. 59 ; tandis que nous citons C à partir d'Id., *Ricordi. Edizione diplomatica e critica della redazione C*, G. Palumbo éd., Bologne, Commissione per i testi di lingua, 2009, p. 100.

53 B. Varchi, *Storia fiorentina*, G. Milanese éd., Florence, Le Monnier, vol. I, 1857, p. 66.

54 J. Nardi, *Istorie della città di Firenze*, L. Arbib éd., Florence, Società editrice delle storie del Nardi e del Varchi, vol. II, 1838-1841, p. 72.

55 B. Segni, *Istorie fiorentine dall'anno MDXXVII al MDLV*, G. Gargani éd., Florence, Barbèra, Bianchi e comp., 1857, p. 271.

56 V. Arrighi et F. Klein (« Recare indubitato honore alla patria. Profilo di Angelo Marzi da San Gimignano segretario medico », dans *I ceti dirigenti a Firenze...*, *op. cit.*, p. 141-142), notent la « *tendenza a matricolarsi, oltre che nell'Arte locale, anche a quella fiorentina e a dedicarsi all'attività di membro itinerante delle corti di giustizia del dominio fiorentino* ».

57 Gheri joue un rôle pratique semblable à celui relevé par J.-J. Marchand pour Machiavel lors de la guerre de reconquête de Pise (J.-J. Marchand, « Introduzione », dans N. Machiavel, *op. cit.*, vol. VII, J.-J. Marchand, A. Guidi et M. Melera-Moretini éd., p. 9). En effet, c'est à lui que revient le rassemblement de munitions et de soldats lorsqu'en 1518 se préparent les affrontements avec les troupes de Francesco Maria della Rovere, déterminé à reprendre possession du duché qui lui a été enlevé.

Pour citer cet article

Référence électronique

Hélène Miesse, « Goro Gheri, secrets et secrétaires à Florence sous Laurent de Médicis, duc d'Urbin », *Laboratoire italien* [En ligne], 23 | 2019, mis en ligne le 22 octobre 2019, consulté le 05 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/3570> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/laboratoireitalien.3570>

Auteur

Hélène Miesse

Université de Liège, Transitions • Philologue de formation, Hélène Miesse est aujourd'hui chercheuse postdoctorale au sein de l'unité de recherches Transitions de l'université de Liège et collaboratrice du projet EpistolART. Auteure d'une thèse en études italiennes consacrée au lexique politique dans la correspondance de Francesco Guicciardini (*Un laboratorio di carte*, ÉLiPhi, 2017), elle poursuit ses recherches sur les mots, les formes et les acteurs politiques de la Florence du premier Cinquecento, en accordant une attention privilégiée aux documents épistolaires. Elle a notamment dirigé, avec Antonio Geremicca, le volume *Essere uomini di «Lettere»: segretari e politica culturale nel Cinquecento* (Franco Cesati, 2016).

Articles du même auteur

Occhio buono et vari colori. Analyse d'un lieu commun guichardinien [Texte intégral]

"Occhio buono" e "vari colori". Analisi di un luogo comune guicciardiniano

Occhio buono and vari colori. Analysis of a guicciardinian topos

Paru dans *Laboratoire italien*, 16 | 2015

Droits d'auteur



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>